

La Commission européenne a adressée une lettre vendredi dernier au gouvernement hongrois, dans laquelle elle lui fait part de "*doutes sérieux*" quant à la conformité de sa loi sur les médias avec les normes européennes. Elle lui donne deux semaines pour s'engager à la modifier, sans quoi elle se réserve le droit d'ouvrir une procédure d'infraction au traité de l'UE ainsi qu'à sa charte des droits fondamentaux.

"La Commission européenne a des doutes sérieux quant à la conformité de la législation hongroise avec le Droit communautaire . . .

[Lisez la suite gratuitement.](#)

Inscrivez-vous et suivi l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)